

PENALITES CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES – PHASE 2

Codes motif employés et coûts

Messieurs et Dames

1 = Forfait général	100,00 €
2 = Forfait dans sa salle (1 ^{ère} fois)	75,00 €
3 = Forfait extérieur (1 ^{ère} fois)	40,00 €
4 = Feuille de match en retard (Non parvenue au Comité le vendredi de la semaine suivant la rencontre)	25,00 €
5 = Feuille de rencontre non reçue ⁽²⁾	PE + 41,00 €
6 = Feuilles incomplètes (N° d'équipe, N° de licence, prénom ...) ⁽¹⁾ ou composition de l'équipe exempté non reçue	12,00 €
7 = Joueur non qualifié (joueur non licencié, licencié hors délai, brûlé, etc. ...)	20,00 €
8 = Mauvaise composition d'équipe	PE + 12,00 €
9 = Erreur d'inscription, présentation illisible, formulaire de résultats non conforme ⁽¹⁾	12,00 €
10= Saisie informatique du résultat non effectuée à temps ⁽²⁾	20,00 €
11= Non-saisie informatique de la feuille de rencontre (composition des équipes et détail des parties) ⁽²⁾	20,00 €
Caution pour appel	80,00 €

⁽¹⁾ Pour ces motifs, la pénalité financière est partagée entre les deux associations.

⁽²⁾ Les pénalités pour ces motifs peuvent être cumulées (Art.IV.7)

DIV	RANG	MOTIF	CLUB	EXPLICATION SUPPLEMENTAIRE	Décision CS
PRF/1	3	3	LEVALLOIS 2 ASNIERES 1	Forfait d'Asnières 1 à l'extérieur.	40,00 €
PRM/1	4	6	NEUILLY 6 BOIS COLOMBES 2	Manque numéro de licence du juge-arbitre.	Pénalité non appliquée
D1M/1	4	6	VOLTIGEURS BILLANCOURT 1 ASNIERES 6	Manquent numéro d'équipe Asnières dans intitulé association et nom d'équipe d'Asnières dans récapitulatif des scores.	Pénalité non appliquée
D1M/2	4	6	LA GARENNE COLOMBES 2 RUEIL 9	Manque « TOTAL DES POINTS DE CHAQUE ÉQUIPE ».	Pénalité non appliquée
D2M/3	4	6	LA GARENNE COLOMBES 3 VOLTIGEURS BILLANCOURT 3	Manque heure de rencontre.	Pénalité non appliquée
D3M	4	6	ANTONY 6 BOIS COLOMBES 7	Manque heure de rencontre, « TOTAL DES POINTS DE CHAQUE ÉQUIPE » et signature du juge-arbitre au recto. Trop d'anomalies sur une même feuille.	12,00 €, partagé
PRF	5	1	ANTONY 2 ASNIERES 1	Forfait général d'Asnières 1.	100,00 €
PRM/3	5	3	ACBB 7 SCEAUX 4	Forfait de Sceaux 4 à l'extérieur.	40,00 €
D1M/6	5	6	PUTEAUX 3 EPI 8	Manque heure de rencontre.	Pénalité non appliquée
D2M/2	5	6	PUTEAUX 2 CLAMART 4	Manque le numéro d'équipe dans l'intitulé des 2 associations.	Pénalité non appliquée
D2M/3	5	3	CLICHY 3 LA GARENNE COLOMBES 3	Forfait de La Garenne Colombes 3 à l'extérieur.	40,00 €

Explication(s) complémentaire(s) de la Commission Sportive :

Forfait général Asnières 1 en Pré Régionale Dames – Journée 2 Phase 2

En application de l'article I.23.3 du règlement départemental (dispositions générales) :

Deux forfaits dans la même phase entraînent un forfait général de l'équipe pour le reste de la saison.

Par conséquent :

S'agissant de la seule équipe de cette association dans la seule division existante à l'échelon départemental, il n'y a pas de descente de division, ni d'incidence sur d'autres équipes de l'association.

L'équipe est mise hors compétition, tous ses résultats d'équipe sont annulés : annulation des points-rencontre de cette équipe, ainsi que des points-rencontre acquis par ses adversaires. L'équipe forfait finit dernière de poule.

Elle est pénalisée par le motif 1 des pénalités financières (Forfait général).

Les performances individuelles des joueuses sont conservées pour les échanges de points-licence.

.....
Précisions de la CSD : Pour les feuilles de rencontres saisies dans SPID (via www.fft.com/monclub), une erreur d'inscription ou une information manquante ne donneront pas lieu systématiquement à une pénalité, la validation de celle-ci sera prononcée selon l'importance de l'anomalie constatée. *Exemples : (non exhaustifs) L'absence de signatures, de composition des doubles, des totaux... font l'objet d'une validation systématique, les erreurs ou oubli de date, heure, lieu de rencontre... ne seront pas obligatoirement sanctionnés.*

Les signatures au verso ne sont obligatoires que si une note (réserves, réclamations, cartons) y a été inscrite.

Trois informations (ou plus) manquantes ou erronées sur une même feuille, quelles que soient leur importance, entraîneront la validation du motif indiqué.

Toute feuille saisie par le département (saisie du résultat et/ou du détail de la feuille de rencontre, ou correction d'une anomalie, même mineure), donnera systématiquement lieu à validation de la pénalité associée.